

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 21 MARS 2024

DELIBERATION N° 2024-02
Rapport d'activité 2023

Le vingt-et-un mars deux-mille-vingt-quatre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni au cours d'une nouvelle session, sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du douze mars deux-mille-vingt-quatre.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire	Nelly LARCHEVÊQUE – Cen Centre-Val de Loire
David JACQUET – Région Centre-Val de Loire	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB	Julien LEVRAT – Graine Centre-Val de Loire
Frédéric MICHAU – Direction régionale OFB	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Yves DEMOUY – DRAAF Centre-Val de Loire	Aude BOURON – Fédération régionale des chasseurs
Frédéric ARCHAUX – INRAE	Julien PROSPER – Fédération régionale de pêche
Anne BRUNET – Chambre régionale d'Agriculture	Marie-Pierre BÉNARD – CNPF
Pascale LARMANDE – ARB Centre-Val de Loire	

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Johnny CARTIER – DREAL Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire	Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire	Cyrielle MERCIER – Département d'Eure-et-Loir
Pauline d'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire	Hélène MARCHISET – Fédération des Maisons de Loire
Alan MEHEUST – ARB Centre-Val de Loire	Lucile FILIPIAK – FNE Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	

POUVOIRS

Aucun

15 administrateurs présents, 15 votants.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements environnementaux,
environnementale,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

Considérant

le rapport d'activité 2023 communiqué aux administrateurs et sa présentation faite en séance,

Décide à l'unanimité

d'approuver le rapport d'activité 2023 présenté en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance



Monsieur Jean-François BRIDET



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE



RAPPORT
d'activité
2023

Photo de couverture : Bihoreau gris

Crédits : Martial Queyrie

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE



4 ÉDITO

6 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

8 RÉTROSPECTIVE 2023

10 ZOOM SUR : LES DOSSIERS THÉMATIQUES

13 L'ARB EN ACTIONS

P.14 OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

P.16 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

P.18 ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES ET FAIRE ÉMERGER LEURS PROJETS

P.28 ANIMER LE COLLECTIF

P.30 PUBLICATIONS 2023

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire est cofinancée par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité.



Une nécessaire transition écologique !

« On s'accorde aujourd'hui pour la **nécessaire transition écologique volontariste**, pour laquelle le Gouvernement a présenté en septembre 2023 une planification d'ensemble, portant sur les défis majeurs du transport, de l'énergie, du logement, de la biodiversité et de l'eau.

La contribution de toutes et tous à cette dynamique globale est essentielle, sans oublier que la perte de **biodiversité et le changement climatique doivent être traités ensemble** si nous voulons atteindre nos ambitions climatiques et environnementales (source : travaux conjoints des experts du GIEC et de l'IPBES – juin 2021).

Les **travaux de l'ARB**, via le partage de la connaissance, des enjeux et des solutions à déployer, la sensibilisation ou l'accompagnement des acteurs, constituent des **démarches concrètes au bénéfice des territoires**. En 2023 l'ARB a ainsi :

- Lancé le **Biodiv'Tour**, programme de visites destinées aux collectivités, pour favoriser le **partage d'expérience entre pairs** : 8 thématiques à la croisée des compétences locales et de la biodiversité, pour s'inspirer de travaux réalisés en région et échanger avec les porteurs des projets.
- Obtenu une subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert pour **renforcer son animation** en région afin de **favoriser la mise en œuvre d'actions locales opérationnelles** répondant aux enjeux transversaux et adaptés aux territoires.
- Défini sa **stratégie pluriannuelle de communication**, notamment pour positionner l'**offre de service** de l'ARB, identifier les **messages adaptés** aux différents publics cibles et les **actions à entreprendre**.

Avec l'ensemble de ses membres et des acteurs régionaux mobilisés, **l'ARB poursuit ainsi avec détermination son action en faveur du vivant.** »



Jean-François BRIDET
Président de l'ARB Centre-Val de Loire



Jean-Noël RIEFFEL
Vice-Président de l'ARB Centre-Val de Loire

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
 Reçu en préfecture le 05/04/2024
 Publié le
 ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE

Flûteau nageant © F. Hergott - Centre-Val de Loire

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement. L'ARB est cofinancée par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité.

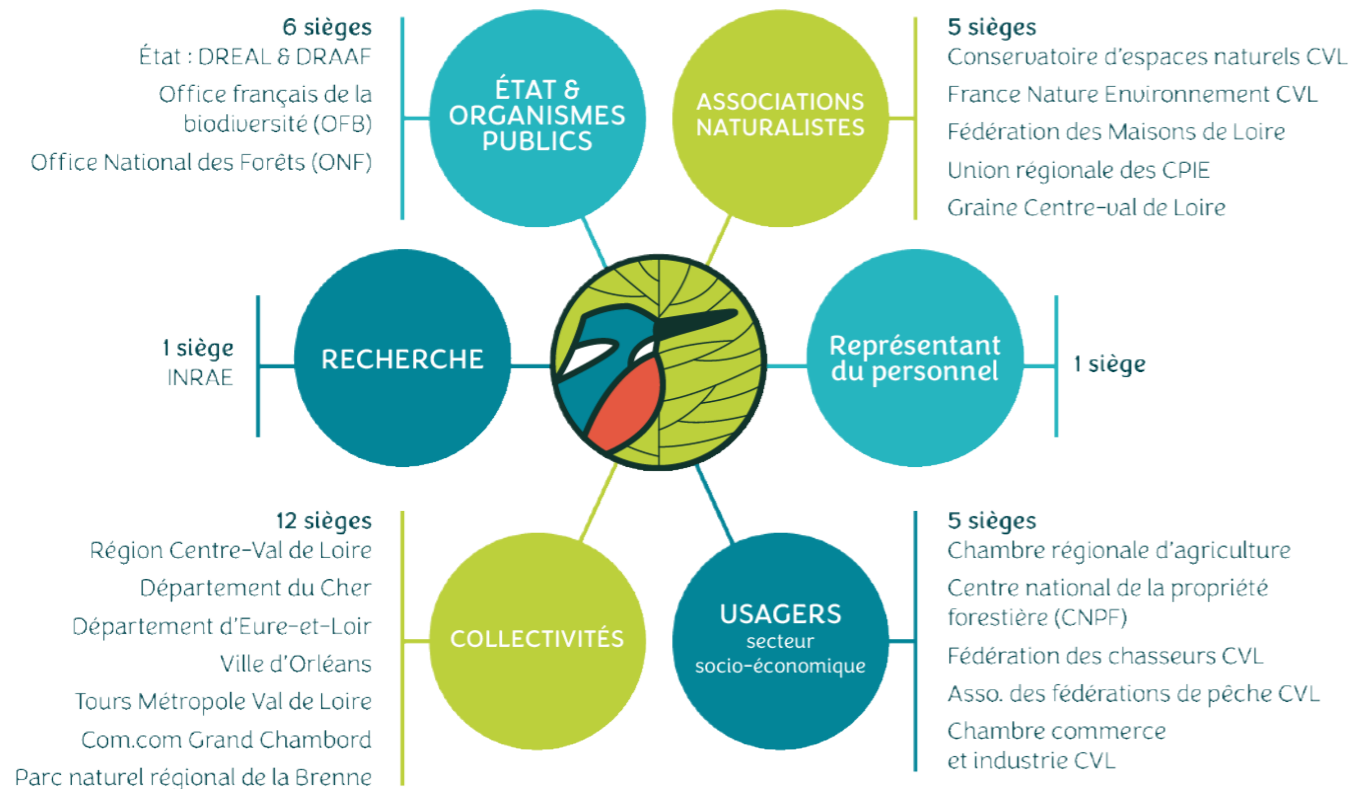
Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

La création de l'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.



Partager une vision

La stratégie pluriannuelle 2023-2027 a été définie avec les membres, à partir de l'action conduite au cours des premières années d'existence de l'Agence. Elle a pour ambition de donner sa juste place à la biodiversité dans les champs d'action de chacun, afin de freiner l'érosion de la biodiversité régionale. C'est pourquoi elle se veut à la fois partagée et opérationnelle et constitue la pierre angulaire de l'action de l'ARB. Il s'agit de doter le collectif de l'ARB d'un panel d'objectifs communs, que chaque structure puisse s'approprier et déployer à travers des actions concrètes.

Construire des projets collectifs

« La communauté de communes du Grand Chambord a mis en place de nombreux outils en lien avec la biodiversité : réalisation d'un Atlas de la biodiversité, d'un plan de paysage... La thématique reste cependant difficile à aborder avec les habitants qui ne prennent pas conscience de notre dépendance à la nature et de l'interrelation permanente entre les activités humaines et les milieux naturels. Le séminaire annuel sur la mobilisation citoyenne tenu en début d'année avec les membres de l'Agence a été l'occasion d'aborder ces questionnements. En tant qu'élue locale je ressens le besoin que l'ARB conçoive des outils mis à notre disposition permettant d'aborder la biodiversité de manière renouvelée, à partir des enjeux pour la qualité de vie dans nos territoires. Cela nous sera très utile pour convaincre de la nécessité d'agir et pour aborder la problématique de manière constructive et fédératrice. »



Anne-Marie Thomas
 Vice-Présidente de la communauté de communes du Grand Chambord



Conseil d'administration sur le terrain © ARB

RÉTROSPECTIVE 2023

L'année 2023 a été marquée par de nombreux événements à destination de divers publics : élus, techniciens, entreprises, étudiants... Des rencontres permettant de partager les connaissances et expériences autour de plusieurs thématiques transverses : la végétalisation, la renaturation, les sols, les solutions fondées sur la nature face au changement climatique... À travers ces rencontres,

l'Agence régionale de la biodiversité facilite le dialogue entre les différentes parties prenantes et le partage d'expérience entre pairs. Il est autant question de mettre la biodiversité au cœur de la société que d'apporter à tous les acteurs la compréhension des enjeux, les actions possibles, des conseils pratiques pour les aider à agir en faveur de la biodiversité, dans tous les domaines et partout dans les territoires.

JOURNÉE TECHNIQUE
« Entreprises et biodiversité »
Boigny-sur-Bionne | 23 janvier



JOURNÉE TECHNICIENS RIVIÈRES (p.23)
Montargis | 24 mars



SÉMINAIRE INTERNE (p.28)
Orléans | 26 janvier
Le séminaire a permis de partager une vision commune des enjeux liés à la mobilisation des publics



INTERVENTION À LA JOURNÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CNRS
Orléans | 21 novembre



JOURNÉE TECHNIQUE
Collectif régional « Adaptation au changement climatique » (p.24)
Orléans | 10 octobre



JOURNÉE MONDIALE DES SOLS
Signature du manifeste européen par Jean-François Bridet
Orléans | 5 décembre



LANCEMENT DU BIODIV'TOUR EN CENTRE-VAL DE LOIRE (p.26)
Olivet | 26 janvier
Première visite à Olivet (45) sur le thème « Écoles résilientes »

1^{er} COLLOQUE SUR LA RENATURATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
Bourges | 26 septembre



PRÉSENCE AUX ASSISES RÉGIONALES DU FLEURISSEMENT
Joué-lès-Tours | 28 septembre



RENCONTRES BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES
Montpellier | 12-13 décembre
L'ARB y a présenté notamment, en lien avec les autres ARB, son offre d'appui aux collectivités, afin de faire de la biodiversité un atout pour les territoires !



JOURNÉE TECHNIQUE TEN
« L'arbre dans les villes et villages face au changement climatique » (p.20)
Blois | 5 décembre



en **2023**
chiffres



150

Collectivités accompagnées

52

Événements grand public et professionnels

1567

Participants aux événements et rencontres

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE



ZOOM SUR : LES DOSSIERS THÉMATIQUES

Explorer les enjeux et solutions pour la biodiversité régionale

Les dossiers thématiques apportent un éclairage global et des clés de compréhension pour tous les publics, sur des sujets à enjeux en lien avec la biodiversité. Ils sont le fruit de travaux collectifs avec les membres et partenaires de l'ARB. Les contenus sont enrichis des rencontres techniques avec les acteurs territoriaux. Ces dossiers sont de véritables ressources pour appuyer les décisions.



Des dossiers de fond sur des sujets à enjeux

S'agissant de **découvrir, comprendre et agir** en faveur de la biodiversité, les dossiers thématiques répondent à diverses **problématiques** sur des sujets à enjeux en lien avec les préoccupations des territoires et des citoyens.

Ils permettent de découvrir et approfondir une thématique, ainsi que de trouver des réponses pratiques pour agir. **Illustrés, chiffrés, sourcés**, les dossiers s'appuient sur des études scientifiques et techniques vulgarisées.

Chaque sujet est appliqué aux **enjeux du Centre-Val de Loire**, et transposable à d'autres territoires.

2

dossiers
thématiques
publiés en
2023

7000

consultations des
dossiers sur le
Portail en
2023

6 à 10

mois de travail
entre le lancement
et la publication

Un travail collaboratif riche

Élaborés avec le collectif ARB, ou en réponse à la proposition d'un membre de l'Agence expert d'un sujet ou de l'équipe opérationnelle, les dossiers thématiques traitent de **sujets émergents et à enjeux**.

La coconstruction du sujet, ses contenus, axes et messages essentiels est le fruit d'une **réflexion collaborative** entre experts et communicants et d'une rédaction co-portée entre différents contributeurs.

L'intérêt de ce travail de concertation est de s'assurer de transmettre des **connaissances** globales et faciliter la **compréhension** des sujets par différents publics.

Ces dossiers thématiques répondent ainsi à l'ambition de faire du Portail de la biodiversité un **média généraliste d'acculturation et d'orientation** des publics sur la biodiversité et toutes ses thématiques transverses.

4 dossiers déjà en ligne

Depuis le lancement du Portail en 2022, **quatre dossiers** ont été publiés :

➤ Cimetières et biodiversité (paru en 2022)

Ces dernières décennies ont amené à repenser la place du cimetière dans nos territoires. Évolutions culturelles, réglementaires et des techniques d'entretien, le cimetière (re)devient un lieu vivant qui bénéficie aux enjeux de préservation de la biodiversité.

➤ Biodiversité et agriculture (paru en 2022)

Biodiversité et agriculture sont interdépendantes depuis des milliers d'années. Alors que l'agriculture peut jouer un rôle positif pour la biodiversité, les modes de production agricole des cinquante dernières années ont eu un effet inverse. La préserver par une agriculture favorable, ainsi qu'assurer la pérennité de l'agriculture en lien avec la biodiversité, sont des enjeux majeurs.

➤ Climat et biodiversité (paru en 2023)

Biodiversité et climat sont liés ! Leurs crises s'accroissent mutuellement et ont la même origine : les activités humaines. Agir pour la biodiversité, c'est aussi agir pour le climat. La nature est source de solutions pour réduire les effets du changement climatique.

➤ Crues et biodiversité (paru en 2023)

Les cours d'eau du Centre-Val de Loire, et notamment la Loire, sont bien connus pour leurs crues. La biodiversité riveraine de ces cours d'eau, biodiversité dont les humains font partie, est impactée par ce fonctionnement naturel.

Ces 4 dossiers figurent parmi les contenus les plus consultés du Portail.



L'ARB EN ACTIO



AUTOUR DE 4 AXES MAJEURS :

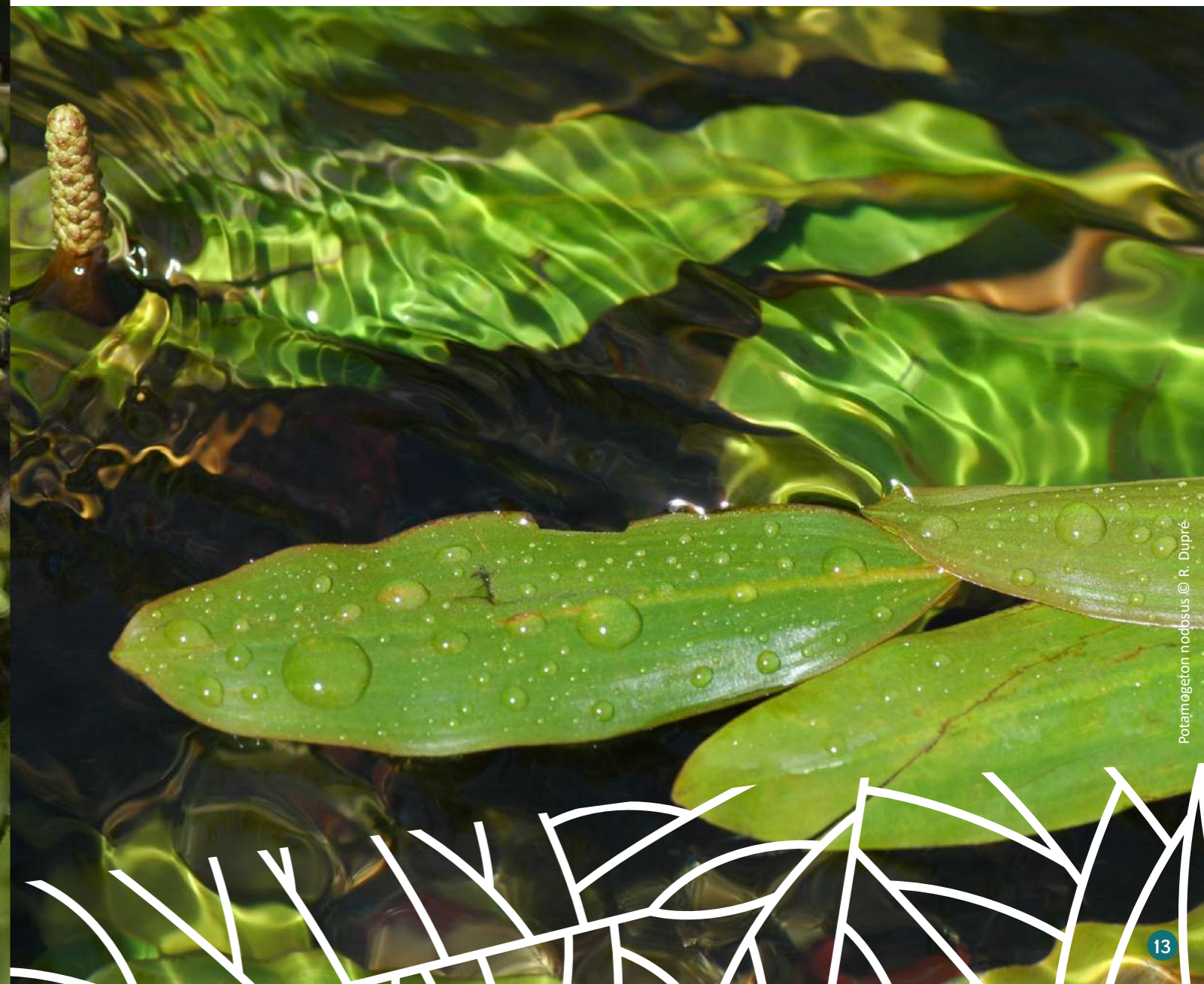
Les activités conduites tout au long de l'année 2023 s'inscrivent dans la stratégie pluriannuelle 2023-2027, déclinée en quatre grands axes.

OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE ET
PARTAGER SA
CONNAISSANCE

SENSIBILISER,
FORMER ET
MOBILISER SUR
LA BIODIVERSITÉ

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DANS
LES TERRITOIRES
ET FAIRE ÉMERGER
LEURS PROJETS

ANIMER
LE COLLECTIF
ARB



OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

Coordonner la diffusion de la connaissance

L'Observatoire régional de la biodiversité regroupe des associations naturalistes, des bureaux d'études, des collectivités, des organismes publics et des usagers du secteur économique autour de trois pôles thématiques : Flore & habitats, Faune, et Gestion des milieux naturels.

Les travaux des trois pôles et des partenaires de l'Observatoire engendrent une connaissance scientifique et technique sur la biodiversité à l'échelle régionale : son état, les pressions qu'elle subit, les enjeux associés et les actions pour la préserver. La mission de l'Observatoire est de valoriser et diffuser cette connaissance. Pour cela l'ARB diversifie les formats : indicateurs, infographies, articles sur le Portail..., pour mieux éclairer la décision publique et informer les citoyens et citoyennes.



Scléranthe vivace © F. Hergott Cen Centre-Val de Loire



Inciter les acteurs à privilégier le végétal local

En 2016, l'Observatoire de la biodiversité du Centre-Val de Loire a créé le **guide « Planter local »**, grâce au travail d'expertise réalisé par le Conservatoire Botanique National du Bassin parisien. **Le futur guide « Semer local » consacré aux végétations herbacées**, élaboré en 2023, **paraîtra en 2024** en complément du guide « Planter local ».

L'ambition ? **Porter à connaissance des agriculteurs et gestionnaires d'espaces** les caractéristiques et atouts des **espèces herbacées originaires du Centre-Val de Loire**, pouvant être semées dans une démarche expérimentale pour **préserver / restaurer un milieu**, et favoriser l'entomofaune associée.

Le guide « Semer local » est un **projet collaboratif**, mené avec plusieurs partenaires dont le CBNBP pour l'expertise botanique mais aussi Hommes et territoires, le CDPNE, la fédération des chasseurs, la chambre régionale d'agriculture, le Département du Loir-et-Cher, et les partenaires de la marque Végétal local : le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, le bureau d'étude Luciole et l'OFB.

Le Guide « Planter local » est publié sur le Portail de la biodiversité de l'ARB Centre-Val de Loire : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/ressources/idees-actions/planter-local>



Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE

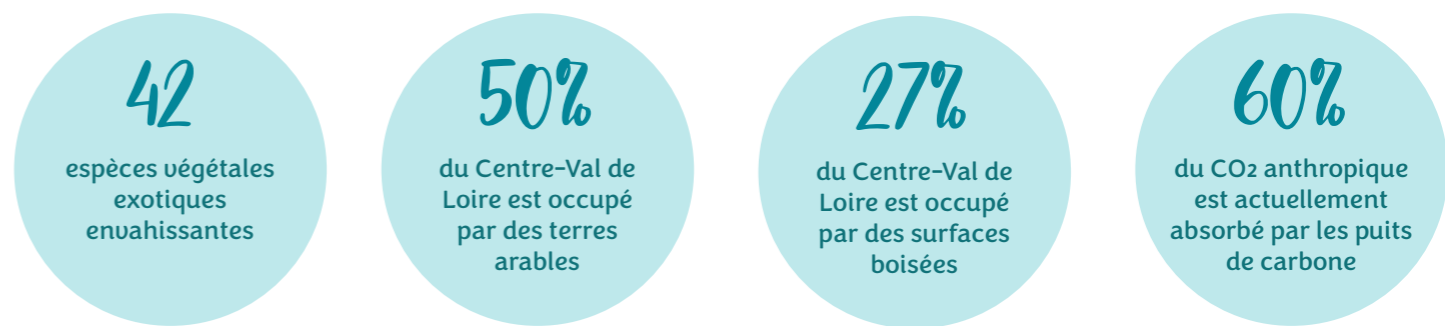
Gazé © M. Queyrie

Comprendre les enjeux de l'effondrement de la biodiversité

En 2023, l'Observatoire s'est consacré à suivre **les causes d'effondrement de la biodiversité** et en faire comprendre les enjeux via différentes publications tous publics. La **destruction des espaces naturels**, l'une des causes majeures d'effondrement de la biodiversité, est une connaissance difficile à appréhender, du fait de la multiplicité des sources de données et de leurs marges d'erreurs. L'Observatoire a ainsi choisi de traiter les données issues de la Statistique agricole annuelle, produites par la DRAAF.

Le **changement climatique** est également responsable de l'effondrement de la biodiversité. Pour autant, le lien entre le **dérèglement du climat** et la **perte de biodiversité** n'est pas toujours bien compris. L'Observatoire a ainsi publié sur le Portail de la biodiversité un **dossier thématique**, pour apporter à tous les publics des contenus vulgarisés et permettre de mieux comprendre l'**interdépendance** entre le climat et la biodiversité.

Les **espèces exotiques envahissantes** sont une autre menace pour la biodiversité. Leur suivi permet d'établir des **listes d'espèces**, dont l'introduction en milieu naturel peut être réglementée. En région, le CBN du Bassin parisien capitalise et traite la donnée associée à cette thématique.



Synthétiser les données pour mieux les partager

Deux nouvelles infographies ont été créées par l'Observatoire courant 2023. La première, vulgarise les données issues de l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) sur les **papillons de jour** en région. La seconde, synthétise les données présentées dans l'**état des lieux** régional de la biodiversité publié en mai 2022.

SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au cœur de la société

Nous avons tous un rôle à jouer pour agir en faveur de la biodiversité. La sensibilisation, la formation et la communication sont des actions clés pour développer la mobilisation de tous les publics. Pour permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et concevoir des projets, l'ARB partage les connaissances scientifiques et techniques et déploie des outils de formation/sensibilisation répondant aux besoins de divers acteurs. C'est au contact de la nature que l'on apprend à la connaître et à l'aimer. Ainsi, l'ARB s'emploie à valoriser la biodiversité, susciter l'émerveillement et rendre chacun acteur en valorisant des actions d'éducation à l'environnement, des sorties nature et des manifestations culturelles.



Exposition «La biodiversité et nous» à l'Université d'Orléans © ARB

La formation Pour développer l'action

La formation est essentielle pour permettre aux acteurs d'acquérir les connaissances clés, comprendre les enjeux, découvrir des projets réalisés sur le territoire et ainsi se lancer pour contribuer à la bonne gestion, la reconquête et la préservation de la biodiversité.

Chaque année, l'ARB élabore le **programme de formations en faveur de l'environnement et de la biodiversité**. Il permet d'acquérir et de renforcer des compétences éducatives et techniques, des savoirs naturalistes et scientifiques sur des thèmes à enjeux.

Coordonné par le GRAINE Centre-Val de Loire au titre de l'Agence, ce programme est **construit avec des organismes de formation à partir des besoins identifiés et des enjeux** environnementaux régionaux. Il vise à renforcer la professionnalisation des acteurs.

L'ARB organise en complément des **rencontres techniques thématiques**, des **webinaires**, des **visites de terrain**... autant de formats complémentaires pour favoriser la compréhension des enjeux, le partage d'expérience, et ainsi donner envie d'agir.

12 formations

28 évènements

Le mois de la biodiversité Des nouveautés pour l'édition 2023

Pour l'édition 2023 du mois de la biodiversité « Naturellement dehors ! », organisé chaque année du 15 mai au 15 juin, l'ARB a initié quelques nouveautés avec **un thème central : « Climat et Biodiversité, tout est lié ! »**.

Avec ce thème, l'ARB a souhaité rappeler l'interdépendance entre le climat et la biodiversité et en quoi **la nature est source de solutions face aux grands enjeux des prochaines décennies**. Les porteurs de projets ont été incités à concevoir des animations valorisant les actions concrètes en faveur de la biodiversité et du climat.

Un **partenariat avec la Fondation pour la Nature et l'Homme** a été établi pour valoriser toutes les animations via la plateforme nationale « j'agis pour la nature ». Celle-ci propose un outil agenda et une gestion simple pour référencer toutes les animations des porteurs de projets. Les évènements publiés sur la plateforme « J'agis » bénéficient à la fois d'une visibilité régionale et nationale et sont directement intégrés sur le Portail de la biodiversité : www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

Une façon de **démultiplier la notoriété et la visibilité du mois de la biodiversité**, est d'en faire une **opération d'ampleur en Centre-Val de Loire** valorisant toutes les initiatives de différents formats à destination du grand public portant sur la biodiversité.

La biodiversité locale en jeu

Le jeu-concours « La biodiversité locale en jeu » a été relancé en 2023. Tout au long du mois de la biodiversité les habitants du Centre-Val de Loire ont été encouragés à **découvrir la biodiversité locale et le Portail de la biodiversité** en répondant à un quizz et en participant à un **cherche et trouve grandeur nature** organisé en partenariat avec les 6 grandes villes de la région (Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours).

L'exposition la biodiversité et nous Une expo itinérante pour tous

Le déploiement de l'exposition se poursuit. En 2023 elle a été empruntée (72 jours cumulés) par différents acteurs souhaitant faire découvrir la biodiversité et ses enjeux à leurs publics.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE



134 animations

385 joueurs

6 emprunts en 2023



Vallée de l'Oeuf © ARB

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET FAIRE ÉMERGER LEURS PROJETS

Engager tous les acteurs

Les enjeux de préservation de la biodiversité sont majeurs, notamment pour maintenir l'habitabilité de nos territoires dans le cadre du changement climatique. Cependant les porteurs de projets potentiels n'ont pas toujours conscience qu'ils peuvent agir ni comment le faire.

La biodiversité apparaît encore parfois comme une thématique secondaire et « de spécialistes », alors même que nous en sommes tous dépendants et qu'elle nous rend des services irremplaçables. La prise de conscience des enjeux, et des actions parfois très simples à mettre en œuvre, est essentielle.



Dès les travaux de préfiguration de l'ARB, cette nécessité d'animation territoriale a été identifiée comme une priorité, avec pour objectifs de donner les clés de compréhension, montrer le champ des possibles, partager des retours d'expériences accessibles, et orienter vers les bons interlocuteurs et les financements potentiels.

L'année 2023 s'est caractérisée par une **contribution active de l'ARB sur des volets importants des politiques publiques** en Centre-Val de Loire. Peuvent notamment être cités les projets suivants :

- > La réflexion conjointe avec la Région et l'État pour que l'ARB apporte son concours aux EPCI afin de déterminer des programmes d'action ambitieux en faveur de la biodiversité
- > La participation à la démarche d'adaptation au changement climatique engagée conjointement par la Préfecture et le Département de l'Indre avec le soutien de l'ADEME, afin d'identifier la stratégie, les actions et le suivi à mettre en place
- > La contribution aux travaux du PETR Centre-Cher visant à inciter les communes à la prise en compte d'un urbanisme favorable à la santé (UFS) en favorisant la végétalisation et la renaturation de lieux publics



Envoyé en préfecture le 05/04/2024
 Reçu en préfecture le 05/04/2024
 Publié le
 ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE



Lucane cerf-volant © N. Van Ingen

Faits marquants

La **biodiversité nécessite d'être prise en compte de manière transversale** car elle est impactée par toutes nos activités, et peut être **source de solutions** face aux conséquences du changement climatique. Au cours de l'année 2023, différents projets ou rencontres ont ainsi démontré ce **besoin d'approches croisées** avec d'autres thématiques essentielles :

- > **L'aménagement du territoire** : dans le cadre de l'évolution des contrats territoriaux de la Région avec les EPCI, l'ARB a apporté son concours afin de contribuer à l'accompagnement des collectivités sur le volet biodiversité
- > **L'énergie** : la nouvelle Agence régionale énergie climat (AREC) a été créée le 5 octobre et le conseil d'administration de l'ARB a accepté d'en être membre afin d'œuvrer au nécessaire rapprochement climat / biodiversité
- > **L'adaptation au changement climatique** : le Collectif sur l'adaptation a été coconstruit avec la DREAL, la Région, l'ADEME et l'ARB, et réuni le 10 octobre ; une approche transversale essentielle pour agir ensemble face aux enjeux majeurs pour les territoires régionaux
- > **L'eau** : l'ARB a contribué aux Assises régionales de l'eau tenues le 7 novembre, à travers les auditions et la préparation préalable, ainsi que le jour J pour l'animation

Le rôle central de la biodiversité, dont les services sont irremplaçables, amène l'ARB à contribuer à de nombreux projets et rencontres, avec **l'objectif que la nature soit intégrée systématiquement dans les réflexions** et de rappeler la nécessité d'agir pour la préserver.



Entreprises et biodiversité

Préfiguration d'une future offre de service

À l'issue de l'étude des besoins et attentes des entreprises réalisée en 2022, l'ARB a pu définir son **positionnement en matière de mobilisation des acteurs économiques** en région sur le thème de la biodiversité. 2023 a ainsi été une **année de préfiguration d'une future offre de service**, et de réflexion avec l'OFB et la Région sur les financements mobilisables par l'Agence afin de déployer une mission d'animation.

Dans cette perspective, et pour répondre aux **attentes des têtes de réseaux** du secteur économique, l'Agence a été sollicitée pour intervenir dans divers événements, notamment lors d'une soirée organisée par le Medef Centre-Val de Loire réunissant une centaine de chefs d'entreprises. Elle a présenté les **pistes d'actions concrètes** à mener en faveur de la biodiversité.



Mobiliser les collectivités

L'ARB anime depuis 2019 le dispositif « Territoires engagés pour la nature », en coordination avec la Région, l'Office français de la biodiversité, la DREAL, les deux Départements membres de l'ARB (le Cher et l'Eure-et-Loir), les agences de l'eau Loire Bretagne et Seine Normandie ainsi que le CEREMA. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les collectivités volontaires à structurer un plan d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, sur 3 ans, et de les aider à sa mise en œuvre.



« Territoires engagés pour la nature » (TEN)

La dynamique se poursuit

Le dispositif « Territoires engagés pour la nature » (TEN) continue de mobiliser les collectivités régionales.

En 2023, **8 nouvelles collectivités** ont rejoint le club des engagés dont **3 intercommunalités**, et **2 communes** ont renouvelé leur engagement.

Elles sont ainsi **36 collectivités reconnues** en Centre-Val de Loire pour leur engagement à agir concrètement en faveur de la biodiversité et à mobiliser autour d'elles les acteurs locaux.

Ces territoires reconnus ont ainsi bénéficié de l'appui technique de l'ARB tout au long de l'année

pour la réalisation de leurs actions.

Par ailleurs, **15** collectivités arrivant au terme des 3 années de reconnaissance ont déposé une demande de renouvellement.

Cela témoigne de l'intérêt qu'elles trouvent à être dans ce réseau pour bénéficier de **partages d'expérience** et **d'un appui technique** pour mener leurs actions.

Enfin, **8** nouvelles candidatures ont été déposées en décembre par des collectivités désireuses de rejoindre cette dynamique en faveur de la nature.

Un nouveau format d'accompagnement

L'ARB accompagne les territoires reconnus dans **la structuration et la mise en œuvre de leurs actions** (recherche de financement, conseils techniques, partage d'expérience...). En 2023, les collectivités engagées ont pu bénéficier d'un nouveau format au travers d'un **cycle de 5 webinaires** : pendant 1 heure, les collectivités ont pu échanger sur un thème et poser leurs questions à un partenaire de l'ARB.

Quelques temps forts en 2023 :

- Visite des prairies humides à Azuré de la Sanguisorbe gérées par la CCTOVAL à Bourgueil
- Journée technique sur le thème de l'arbre dans les villes et villages face au changement climatique à Blois
- Participation de 3 collectivités TEN au concours Capitale Française de la Biodiversité

8

nouvelles collectivités

2

renouvellements d'engagement

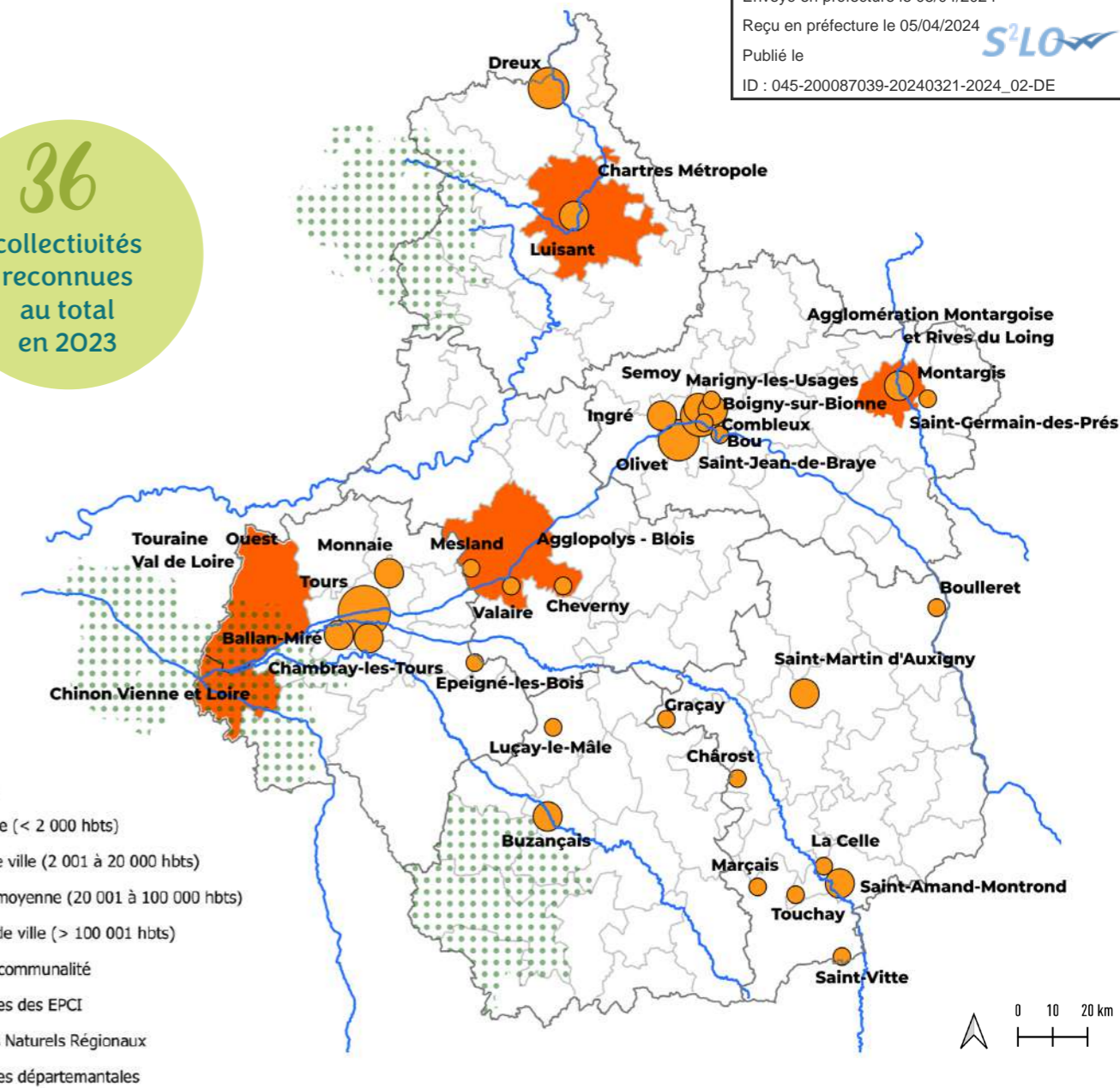
5

webinaires thématiques

22

dossiers déposés en décembre 2023

36 collectivités reconnues au total en 2023



Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE

8 nouvelles (N) collectivités reconnues et 2 renouvelées (R) en 2023

- Cher : Graçay (N) / Saint-Amand-Montrond (N) / Saint-Martin d'Auxigny (R)
- Indre-et-Loire : communauté de communes Chinon Vienne et Loire (N) / communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (N)
- Loir-et-Cher : Valaire (N)
- Loiret : Bou (N) / Combleux (N) / Saint-Jean de Braye (R) / Semoy (N)



Visite des prairies humides à Bourgueil © ARB



Animer un collectif d'acteurs

Chaque année, l'ARB coorganise avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire une **rencontre du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques et naturels**, afin de **favoriser les échanges** entre techniciens et de **valoriser les retours d'expérience**.

La journée du 24 mars 2023 a eu lieu sur le bassin versant du Loing (45). Elle a permis d'aborder le sujet des infrastructures agroécologiques et de présenter des résultats de suivis faits suite à des travaux en rivière. Les participants ont pu également visiter des travaux d'effacement d'un clapet et d'arasement d'un déversoir, réalisés par l'EPAGE du bassin du Loing.

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Les milieux aquatiques et humides sont présents sur tout le territoire régional et font du Centre-Val de Loire une région d'eau ! Les nombreux services qu'ils apportent les rendent indispensables. Mais ils sont altérés par différents facteurs liés aux activités humaines. Pour garantir leur fonctionnement écologique et ainsi des ressources en eau de qualité et en quantité, des solutions concrètes existent et peuvent s'inscrire dans les réflexions et projets d'aménagement du territoire.



Visite des travaux d'effacement d'un clapet sur le Loing à Montargis (par l'EPAGE du Loing) lors de la journée technique du 24 mars © ARB

La gestion des milieux aquatiques Accompagner les collectivités pour la restauration des milieux aquatiques

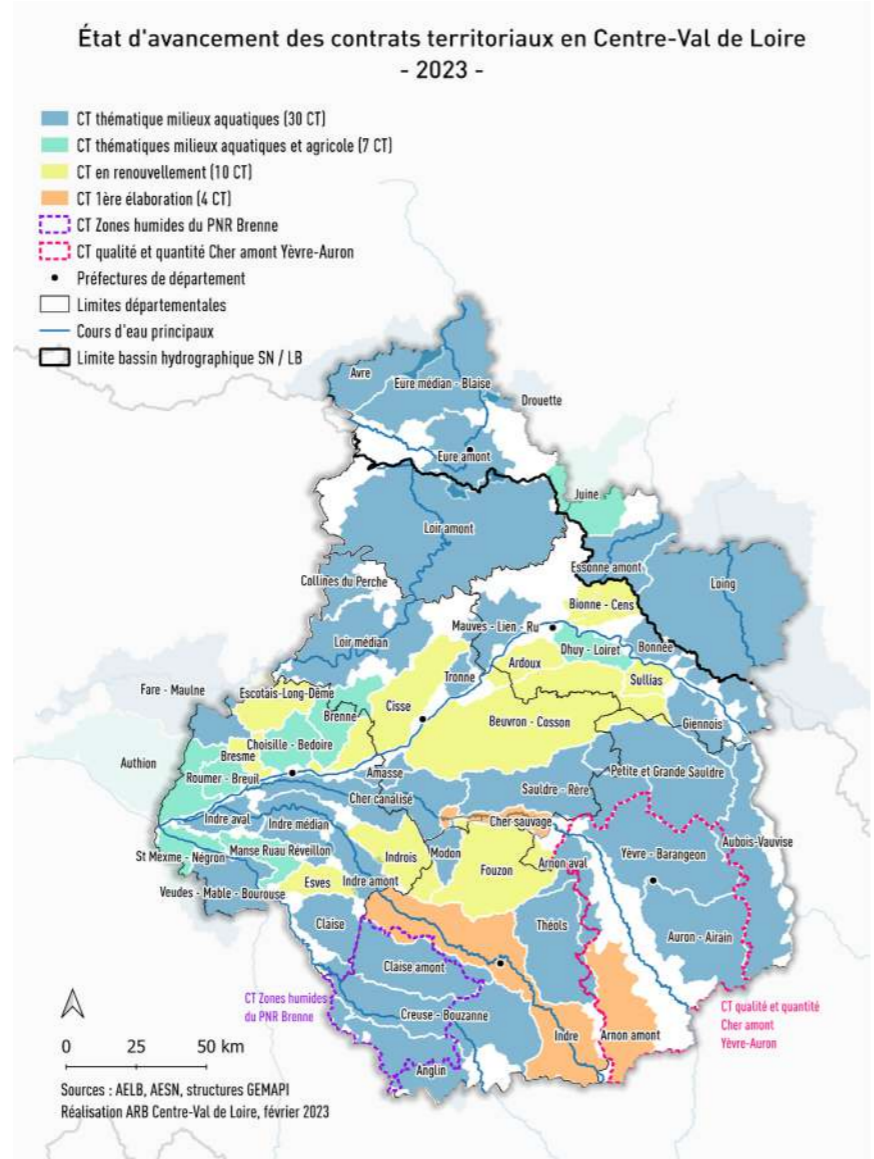
L'ARB anime la cellule régionale de coordination et d'animation territoriale (CERCAT) sur les milieux aquatiques.

Celle-ci **accompagne les collectivités** (établissements publics de coopération intercommunale et syndicats de rivière) dans leur compétence en matière de **gestion des milieux aquatiques**.

Pour cela, elle apporte un appui technique pour l'émergence et la mise en œuvre de programmes d'actions concertés par bassin versant : **le contrat territorial**.

Les actions ont pour objectif de **préserver** et de **restaurer les cours d'eau et zones humides** (reméandrage de cours d'eau, création de frayères, restauration de la continuité écologique, ouverture du milieu...) et de lutter contre les pollutions liées aux pesticides et nitrates.

Cet outil permet de mettre en œuvre un **projet territorial concerté** pour répondre aux enjeux de l'eau dans un contexte de changement climatique.



La journée mondiale des zones humides « Il est urgent de restaurer les zones humides ! »

La « Journée mondiale des zones humides » (JMZH) qui commémore la signature de la Convention de Ramsar sur les zones humides le 2 février 1971, **met à l'honneur ces milieux et les acteurs qui œuvrent pour les protéger**. Elle est le coup d'envoi d'un mois de manifestations partout en France, durant tout le mois de février.

Du 28 janvier au 28 février 2023, la France a célébré la Journée mondiale des zones humides. L'occasion pour l'ARB, qui coordonne l'opération JMZH en Centre-Val de Loire depuis 2021, de contribuer à **sensibiliser les publics** et à **mobiliser les acteurs** autour de ces milieux naturels indispensables. Avec comme thématique annuelle « Il est urgent de restaurer les zones humides », le mois des zones humides JMZH 2023 a ainsi **valorisé les services rendus par ces milieux**.

41 animations, très diversifiées, ont été labellisées en région : sorties nature grand public, activités ludiques en classe, ateliers poterie ou de croquis naturalistes, autant d'occasion de **découvrir les zones humides et les structures** qui œuvrent au quotidien pour ces milieux naturels. Le PNR Brenne, en proposant un programme fourni d'activités, a bénéficié d'une mise en lumière dans le bilan national.





+30j

de vagues de chaleur en 2050

Adapter les territoires

Le climat change en Centre-Val de Loire. Il affecte les écosystèmes et les humains. Pour adapter les territoires et préserver la qualité de vie des habitants, la nature est une alliée précieuse. Elle offre de nombreux services, économiques et durables.

L'agence sensibilise, mobilise, et fait monter en compréhension les nouveaux enjeux. Elle conçoit et décline des ressources utiles pour utiliser la nature comme source de solutions, en partageant notamment des retours d'expérience.

L'ARB organise aussi des journées techniques ou intervient dans de nombreuses rencontres professionnelles en région Centre-Val de Loire. Ces temps apportent les clefs pour comprendre les évolutions des territoires, l'incidence sur les risques et le type d'actions y répondant. Par exemple, l'augmentation à venir des températures justifie d'agir dès maintenant pour adapter nos territoires en renaturant nos villes et villages, plantant nos cours d'écoles, infiltrant les eaux pluviales ou en pensant l'urbanisme pour qu'il soit favorable à la santé.

Valoriser au national les actions régionales

L'ARB participe à divers événements à l'échelle nationale pour valoriser des projets mis en œuvre en région et donner à voir auprès des acteurs nationaux (Ministère, UICN, Ramsar France...) la mobilisation de nos collectivités et la dynamique de nos territoires.

L'agence contribue aussi à l'élaboration de contenus nationaux ou inter-régionaux sur le climat et l'utilisation des SafN tels que :

- Kit argumentaire sur les SafN du Life ARTISAN
- Liuret « les milieux humides, un atout pour mon territoire » et plaquette « Préserver les zones humides dans les Documents d'urbanisme et l'aménagement de mon territoire » dans le cadre du Réseau ZH du bassin de la Loire

Assurer l'habitabilité des territoires Pour s'adapter au changement climatique

Le changement climatique est déjà perceptible en Centre - Val de Loire. Face à l'augmentation des risques, les collectivités doivent relever un défi de taille pour lequel de nombreuses solutions peuvent se trouver dans les écosystèmes et la nature. C'est en partant de ce constat que l'ARB s'engage depuis 2020 au côté de l'OFB dans le programme européen « Life ARTISAN », pour Accroître la Résilience des Territoires aux changements climatiques par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature. Il s'agit de créer les conditions d'une généralisation du recours aux Solutions fondées sur la Nature pour l'adaptation au changement climatique (SafN) au plus près des territoires.

Le programme est décliné en Centre-Val de Loire durant 5 ans (2020 - 2025) et animé par l'ARB. L'objectif est d'assurer une cohérence entre les acteurs climat et biodiversité, et d'appuyer les collectivités et entreprises, pour comprendre les enjeux climatiques locaux et s'orienter vers les Solutions fondées sur la Nature pour mettre en œuvre des actions concrètes. L'ARB participe notamment à des projets conjoints avec les DDT, les CAUE, le CEREMA, des collectivités...

Elle concourt par exemple à créer un Collectif régional « Adaptation au changement climatique » pour impulser une dynamique en Centre-Val de Loire. Elle conduit ce travail conjointement avec l'ADEME, la Région et la DREAL.



Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux SafN (ARTISAN)

Le Life intégré ARTISAN est un programme financé par l'Europe et coordonné par l'Office français de la biodiversité avec l'appui de 28 partenaires, dont l'ARB Centre-Val de Loire. Il vise à développer la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature sur tout le territoire, grâce à l'animation d'un réseau d'acteurs (à l'échelle nationale et régionale) et à la diffusion d'outils.





Faciliter les coopérations pour aller plus loin

Pour aider les collectivités à agir en faveur de la biodiversité, l'Agence propose l'organisation de visites professionnelles gratuites, pour s'inspirer des pratiques et solutions sur le terrain. 8 sont au catalogue, accueillies par 8 collectivités hôtes. 2023 fut l'année de lancement de cette initiative de rencontre entre acteurs.

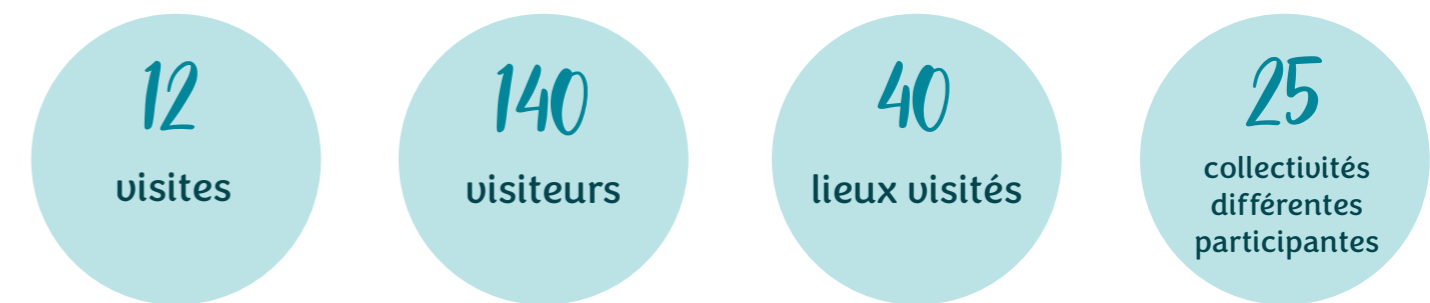
> **Participation citoyenne, coconstruction et biodiversité** à Tours (37) : de coconstruction, ou encore impliquer ses services techniques dans l'entrée au service des riverains, Tours s'engage pour la **participation citoyenne** dans les projets qui se construisent autour de la biodiversité. Liberté, égalité, biodiversité !

> **Rivières et zones humides** à Saint-Martin d'Auxigny (18) : Entre travaux de **restauration et de renaturation de la rivière l'Auxigny** et de **zones humides attenantes** pour faire face à l'évolution des risques climatiques, Saint-Martin d'Auxigny, accompagnée par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) agit pour s'adapter. Zones humides, zones utiles !

> **Éclairage et biodiversité nocturne** à Bourges (18) : Entre animation et appui auprès des acteurs du territoire (communes, commerçants, entreprises, particuliers...), la communauté d'agglomération incite ces derniers à **réduire la pollution lumineuse nocturne** (éclairage public, éclairage des vitrines, éclairage de Noël...) de façon à favoriser la biodiversité nocturne. Éteindre, une idée lumineuse !

> **Engagement transversal d'une petite collectivité** à Chârost (18) : Entre **gestion écologique des cimetières, continuité écologique, place de la faune et de la flore dans le bourg et gestion des espaces naturels, préservation d'espèces protégées**, la commune de Chârost met tout en œuvre pour améliorer la prise en compte de la nature dans ses choix et ses projets. La nature, fil rouge de leur engagement !

2023, une année test positive



Alizée Finot

Responsable espaces verts et environnement à la Ville de Luisant (28) et référente pour l'accueil des visites du Biodiv'Tour (thème « Gestion écologique des cimetières »)

« Les cimetières sont des lieux de mémoire à caractère émotionnel fort, des lieux symboliques et culturels pour les usagers. Dans ces espaces le plus souvent minéralisés, la flore spontanée est un défi pour les jardiniers et mal perçue par les usagers qui y voient un abandon de ces lieux.

Depuis 2019, Luisant s'engage dans la gestion zéro phyto de ses cimetières. C'est pour cela qu'en 2022, nous avons accepté d'être collectivité-hôte du Biodiv'Tour, pour partager notre expérience auprès de gestionnaires de cimetières de la région. Nous avons travaillé sur la conception du fil conducteur de la visite de nos deux cimetières (un ancien minéral, un nouveau végétal et arboré).

En 2023 ont eu lieu deux premières visites accueillant une quinzaine de personnes (élus, techniciens, jardiniers) d'une dizaine de collectivités de toutes tailles. Il est important pour nous d'inclure plusieurs personnes de notre équipe à l'accueil des groupes pour montrer la concertation continue entre nos services, et la volonté forte de la collectivité. Le Biodiv'Tour est un atout grâce au partage d'expérience (positive ou négative), et au partage d'informations techniques et de méthodologies. Ces visites permettent de créer un réseau local d'élus et de techniciens sensibilisés sur la gestion écologique des cimetières. »

Le Biodiv'tour en Centre-Val de Loire À la rencontre des acteurs et des solutions sur le terrain



Le Biodiv'Tour a été conçu pour **faciliter, inspirer et orienter** les **collectivités dans leurs initiatives en faveur de la biodiversité**. **Rencontrer** d'autres porteurs de projet, bénéficier de leurs **expériences** et de leurs **conseils** pour généraliser ces actions, c'est l'objectif du **Biodiv'Tour** !

Le temps d'une **demi-journée**, chaque collectivité-hôte propose à ses visiteurs **un temps de présentation et un temps de découverte des projets sur le terrain**. **L'ARB reçoit les demandes des visiteurs et organise les visites**, sur la base des conditions définies dans chaque convention signée avec les collectivités-hôtes (périodicité, fréquence...).

Élu.e.s ou **technicien.ne.s** de collectivités sont invités à venir partager et s'inspirer en déclenchant les visites de leur choix à partir des formulaires dédiés. Le **catalogue du Biodiv'Tour est publié sur le Portail de la biodiversité**, rubrique **Agir > Le Biodiv'Tour, des visites professionnelles inspirantes** !

8 visistes thématiques

> **Gestion écologique des cimetières** à Luisant (28) : Entre enherbement, plantation d'arbres et gestion différenciée, Luisant s'implique dans la métamorphose de ses deux cimetières, sans phyto depuis 2019 ! Pour des cimetières... vivants !

> **Pâturage et gestion des milieux naturels** à Dreux (28) : Entre **chantiers participatifs** et **installation de chèvres mohair**, Dreux a conventionné avec le Conservatoire d'espaces naturels (Cen) Centre-Val de Loire pour la gestion d'un site naturel en **éco-pâturage** et **fauche raisonnée**. Revenons à nos moutons !

> **Écoles résilientes** à Olivet (45) : Entre **végétalisation** et **circuits courts**, Olivet poursuit l'aménagement de plusieurs de ses **cours d'écoles**, et a choisi une **régie agricole** pour gérer une partie de l'approvisionnement de ses **cantines**. Action, récréation !

> **Bocage et bois-énergie** à Marçais (18) : Entre chaufferie à plaquettes et bocage patrimonial riche, Marçais s'engage pour une gestion durable en faveur de la biodiversité. Ça chauffe grâce au bocage local !

ANIMER LE COLLECTIF ARB

Faire vivre une gouvernance collaborative

L'ARB s'appuie sur les synergies au sein du collectif des membres, pour déployer ses actions, en mettant en œuvre une gouvernance collaborative. S'il est question principalement de faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité, il s'agit aussi de fédérer les membres autour des projets, de découpler les compétences et moyens des membres, d'assurer la cohérence des actions, et de renforcer le rôle de l'ARB.

- Asseoir la stratégie de l'ARB
- Assurer la concertation et la gouvernance de l'ARB
- Coordonner les échanges pour faciliter l'accès aux financements en région
- Communiquer sur l'ARB

Le Conseil d'administration sur le terrain Découvrir les actions des membres

Ce **rendez-vous fédérateur** pris chaque année au printemps avec les administrateurs **offre au collectif une façon de découvrir** sur le terrain des **actions en faveur de la biodiversité portées par l'une des structures membres** de l'ARB.

En 2023 c'est l'Office National des Forêts qui a accueilli le Conseil d'administration le 14 juin.

Après une présentation globale de l'ONF et de ses missions, le propos et la visite en forêt domaniale d'Orléans ont permis de mieux cerner comment l'ONF prend en compte la biodiversité dans ses actions (îlots de vieillissement, espaces protégés...), ainsi que l'enjeu majeur des prochaines décennies pour les boisements notamment lié au changement climatique.

Le Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire Un média unique et collaboratif

Depuis 2022, le Portail est le **média collaboratif du collectif ARB**. Il **valorise les acteurs** de la biodiversité en Centre-Val de Loire, **partage leurs ressources** et **invite à découvrir, comprendre et agir** pour le vivant. Cela permet d'**orienter les publics** (collectivités, associations, entreprises, agriculteur-riche-s, enseignant-e-s...) vers les dispositifs d'accompagnement, les interlocuteurs et interlocutrices, les outils pratiques et les contenus scientifiques et vulgarisés.

Le collectif ARB **conçoit également des contenus spécifiques** pour ce média (pages, dossiers thématiques, retours d'expérience, idées d'actions...), et **l'enrichit** continuellement. Chaque mois, les référent-e-s de chaque structure membre sont invité-e-s à la **conférence de rédaction**, et planifient les publications à venir. **L'équipe de l'Agence se mobilise toute l'année** pour animer, organiser et publier ces contenus coconstruits.

En 2023, le Portail a accueilli **69 723 visites** et publié ou mis à jour **737 contenus**, tous types confondus.

Une stratégie de communication pluriannuelle Dessiner les ambitions et définir les priorités

Après 5 années d'existence de l'ARB et de nombreuses actions de communication engagées pour faire connaître l'Agence et ses travaux, l'élaboration et la formalisation d'une stratégie de communication pluriannuelle a été conduite en réflexion avec les membres. Celle-ci consiste à **apporter une vision globale et prospective afin d'accompagner et faire vivre la raison d'être de l'ARB** et l'évolution de ses missions.

Cette stratégie vise à **affirmer le positionnement de l'Agence** autour de **trois grands axes** : communication institutionnelle, communication autour des produits et services de l'Agence et communication sociétale. Elle clarifie une vision, **définit et priorise les messages et actions ciblées**, pour augmenter la visibilité de l'ARB, promouvoir les dispositifs d'accompagnement et mettre la biodiversité au cœur de la société.

Pour ce faire, l'élaboration de la stratégie de communication s'est appuyée sur une **étude fine des publics prioritaires** de l'Agence afin de qualifier les besoins, attentes, freins et perceptions de ses parties prenantes internes et externes, des bénéficiaires tels que les collectivités territoriales et de la société en général.

Un séminaire interne dédié à la mobilisation citoyenne Partager une vision et des ambitions

Conduit en janvier 2023, le séminaire interne portait sur **les orientations de l'Agence en matière de mobilisation citoyenne**. Fruit d'un travail collaboratif mené en 2022 en groupe de travail, ce séminaire fut l'occasion de **partager une vision commune** avec le collectif ARB sur les enjeux en matière de mobilisation citoyenne et plus globalement de **mobilisation de la société en faveur de la biodiversité**.

Ainsi, le séminaire a été ouvert par un temps de partage de **retours d'expérience des membres**, une **synthèse d'études sociologiques portant sur les freins et leviers** ainsi qu'un questionnaire global sur les éléments de langage diffusés dans la société sur le thème de la biodiversité.

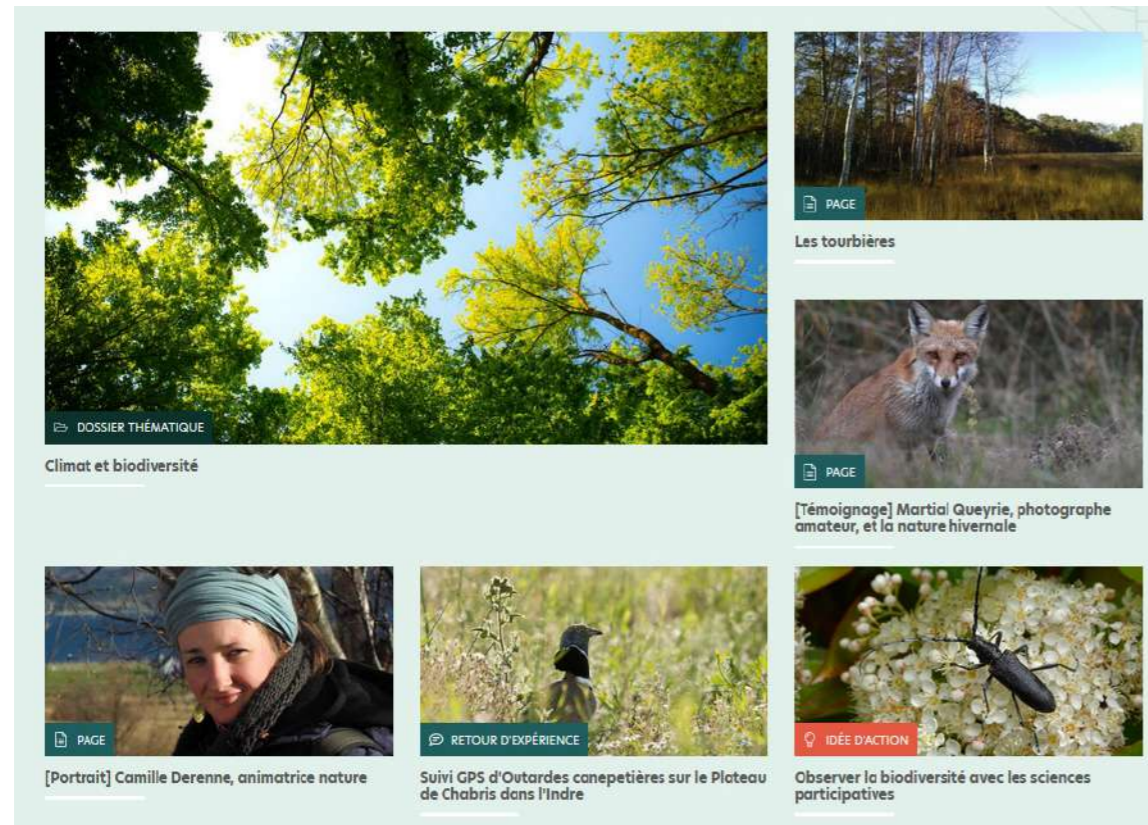
Le séminaire s'est poursuivi par **différents ateliers participatifs autour des pistes de travail** et d'actions concrètes pour l'Agence afin de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs dans les prochaines années. Les réflexions ont porté sur l'implication des entreprises, le secteur de la culture, une offre de service vis-à-vis des collectivités territoriales, l'animation d'outils de sensibilisation tels que la fresque de la biodiversité. Ce séminaire a tracé les horizons pour en débattre ensuite en Conseil d'administration et définir les priorités.



Les fascicules

Un support synthétique pour promouvoir les outils, services, et dispositifs de l'ARB.

De nombreux contenus sont publiés sur le Portail de la biodiversité : dossiers thématiques, pages, articles, témoignages, idées d'action, retours d'expérience, portraits...



Les « Le saviez-vous ? »

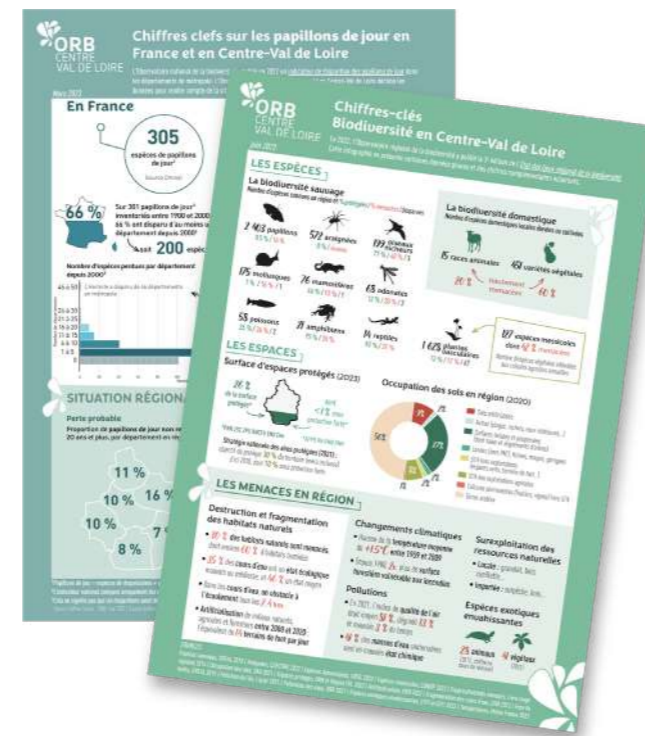
Publiés chaque mois, ils illustrent des infos clés sur la biodiversité, en chiffres, en images, en anecdotes et faits marquants.

Les chiffres clés

Les infographies de l'Observatoire, annuelles ou thématiques, synthétisent l'information en une page.

2 infographies de chiffres-clés en 2023 :

- Chiffres-clés de la biodiversité en Centre-Val de Loire
- Les papillons de jour en France et en Centre-Val de Loire



La carte postale du Biodiv'Tour

Un support ludique pour faire connaître ce dispositif et inciter à participer à ses visites.





**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20240321-2024_02-DE



L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 9 personnes**. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence**.

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 50

Pauline D'ARMANCOURT

Mobilisation de la société et communication

pauline.darmancourt@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 60

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la Nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevalde Loire.fr
09 70 72 40 14

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation de
l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 59

Ella LEROY

Alternante en communication

ella.leroy@biodiversite-centrevalde Loire.fr
07 50 75 44 11

Cécile LE MEUNIER

Gestion administrative et comptable

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Animation territoriale milieux aquatiques

mylene.moreau@biodiversite-centrevalde Loire.fr
02 38 53 53 58

Benjamin VIRELY

Accompagnement des acteurs

benjamin.virely@biodiversite-centrevalde Loire.fr
09 70 72 40 12

Marine CÉLESTE

Animation du Portail et du Biodiv'Tour

marine.celeste@biodiversite-centrevalde Loire.fr
09 82 81 32 70

www.biodiversite-centrevalde Loire.fr

13 avenue des Droits de l'Homme
45 921 Orléans cedex 9
02 38 53 53 57

